

COMPTE-RENDU DU CONSEIL RÉUNION DU 14 FÉVRIER 2023

Annexe de "La Vie Annaysienne"

Présents :

M.M. TERLAT Yves – MOREN Michèle – DUPAYAGE Angèle – FROISSART Pascal – BEAUCOURT Astrid – GAPENNE Marcel – DERISBOURG Alexandre – HOFFMANN Jean-Claude – DRUELLE Claude – PRIEM Sonia – SOLTYS Arlette – THUMEREL Philippe – CHRISTMANN Chantal – ROBIDET Didier – DELATTRE Adélaïde – ECAILLET Michèle – TAILLEZ Louissette – CAMPEL Pascal – CORTES Arlette – SEWERYN Philippe – BIDAULT Bernard

Excusés :

M.M. DANCOISNE Albert (Pouvoir à M. Yves TERLAT) – HONORE Béatrice (Pouvoir à Mme Astrid BEAUCOURT) – DEMEYERE Martine (Pouvoir à M. GAPENNE Marcel) – DELPIERRE Sandrine (Pouvoir à M. Didier ROBIDET) – KUSNIREK David (Pouvoir à M. Bernard BIDAULT)

Absents :

M. LABALETTE Dominique



Autorisation de programme / Crédit de paiement - dans le cadre de la construction d'une salle de sport à énergie positive

Le Conseil approuve, à la majorité, le principe de la mise en place d'une autorisation de programme et des crédits de paiement associés pour la construction de la salle de sport. Cette procédure permettra de ne pas faire supporter au budget 2023 l'intégralité des dépenses mais seulement celles à régler en 2023, les travaux s'étalant sur 2023 et 2024.

Pour : 20 Contre : 6

Organisation du Temps Scolaire dans les écoles à la rentrée 2023

L'assemblée autorise, à l'unanimité, et au vu du consensus entre parents élus, enseignants et représentants de la municipalité en conseils d'école, le maintien de la semaine de 4 jours à l'école pour la rentrée de septembre 2023, à savoir les lundi, mardi, jeudi et vendredi sur les horaires : 8h30-11h45 et 13h30-16h15 (pour l'école Pantigny) ou 8h30-11h30 et 13h30-16h30 (pour les écoles Wantiez et Péri-Curie).



Dénomination des rues de l'écoquartier en construction, de la colocation séniors et du complexe sportif

Le Conseil adopte, à l'unanimité, les dénominations suivantes : La Résidence Etienne JENNEQUIN pour l'écoquartier, Le Complexe Sportif Michel OBERT, La Salle Vanessa CAPILLIEZ pour le dojo, La Salle de Boxe Aïssa CHOUK, La Salle polyvalente Joseph DESCAMPS, La Résidence Marie Curie pour la colocation séniors d'Âges et Vie.

Renouvellement d'adhésion à l'association des chemins ruraux Hauts de France

Le conseil autorise, à l'unanimité, le renouvellement d'adhésion à l'association des Chemins Ruraux des Hauts de France, dont l'objet est d'aider la commune pour restaurer les chemins ruraux et/ou voies communales et les surfaces de délaissés adjacentes par le biais de plantations de haies, d'arbres fruitiers, ensemencement de bandes refuges herbacées, pose de jalons, ajouts d'hôtels à insectes, de nichoirs, travaux d'investissement liés à la création ou la restauration d'une mare.



Demande de subvention CAF : REAAP 2023

L'assemblée approuve, à l'unanimité, le dépôt d'une demande de subvention à la Caf du Pas de Calais pour la reconduction en 2023 des ateliers motricité parents-enfants, du café des parents et futurs parents, des accueils passerelles des futurs scolarisés et des ateliers d'éveil parents-enfants.



Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du débat sur le rapport d'orientation budgétaire (ROB), préliminaire obligatoire avant le vote du Budget Primitif de l'exercice 2023.

Mme BEAUCOURT fait lecture du ROB et attire l'attention sur l'augmentation des dépenses de fonctionnement en raison de l'inflation, des dépenses d'énergie et des incertitudes liées au contexte économique national.

Concernant le groupement de commandes d'électricité pour les sites d'une puissance inférieure ou égale à 36Kva, l'augmentation sera de 143 % pour l'éclairage public et de 353 % pour les bâtiments communaux en intégrant l'amortisseur de l'Etat.

Les charges de personnel ont augmenté de 5,18 % en 2022, en lien avec les augmentations successives du salaire minimum et l'augmentation du point d'indice.

Le résultat de la section de fonctionnement est supérieur à celui de 2021, en raison principalement d'une augmentation des dotations (51% des recettes totales) et d'une évolution des produits de service.

Mme BEAUCOURT explique que les dotations de l'Etat ont connu une évolution à la hausse de 1,49 % comparativement à 2021, néanmoins, ceci est loin de compenser la Dotation Globale de Fonctionnement qui a connu une forte baisse sur les 10 dernières années. Au niveau de la section d'investissement, malgré l'emprunt auprès de la Banque des Territoires, la capacité de désendettement de la commune en 2023 sera de 9,38 ans, soit en-dessous du seuil d'alerte de 12 ans.

La situation financière de la commune a évolué favorablement en 2022 : les dépenses réelles de fonctionnement ne progressent pas aussi rapidement que les recettes réelles de fonctionnement, l'épargne brute malgré le contexte économique actuel s'établit en 2022 à 12,31 % au lieu de 10,52 % en 2021 (le seuil d'alerte étant situé en-dessous de 10 %).

Mme BEAUCOURT a conclu en listant les projets d'investissement qui devraient voir le jour en 2023 (salle de sport, accessibilité de la mairie, parcours de disc golf et travaux d'amélioration de l'étang pour la pratique de la pêche, etc.).

Mme TAILLEZ fait remarquer une erreur de calcul dans le total du capital restant dû au 31/12/2022 (575 618,94 € au lieu de 575 619,29 €).

M. CAMPEL questionne sur le montant des intérêts de l'emprunt contracté auprès de la Caisse des Dépôts qui sera inscrit dans le budget prévisionnel 2023, au vu de l'indexation sur le livret A qui doit encore augmenter.

M. le Maire le remercie de sa question et confirme que toutes les collectivités, vu l'inflation et les taux d'intérêt des prêts bancaires qui explosent, sont confrontées à la même difficulté de prévisions budgétaires cette année. Faut-il arrêter d'investir ? Les banques sont-elles trop pessimistes ? Le gouvernement va-t-il bloquer les prix ? La prévision d'une augmentation de 15% des dépenses fait peur et ne paraît pas possible à moins de sacrifier des services...

M. CAMPEL questionne sur le taux de l'emprunt relais qui sera contracté pour la salle de sport. M. le Maire l'informe que les démarches sont en cours avec les établissements bancaires à ce sujet et que le Conseil sera consulté quant au choix à opérer puisqu'une délibération sera soumise à l'assemblée. Il précise que le prêt relais sera nécessaire pour la construction de la salle de sport car il permettra de couvrir les subventions attendues et le remboursement du FCTVA.

Renouvellement d'adhésion au Club Olympe



Le conseil autorise, à l'unanimité, le renouvellement d'adhésion au Club Olympe qui accompagne la commune pour le développement du sport, de manière personnalisée en lien avec l'Olympisme bien sûr mais pas que : de nombreuses ressources pédagogiques et de l'ingénierie contribuent à la bonne organisation de nos projets locaux.

Rétrocession d'une case au columbarium



Le conseil autorise, à l'unanimité, la rétrocession d'une case au columbarium, les cendres de la défunte devant être transférées dans une cavurne par la famille. Le coût de la reprise est calculé au prorata temporis du prix de la concession.

Divers

M. CAMPEL relate avoir vu un article de la Voix du Nord du 30 janvier au sujet de la pêche sur Annay. Il demande communication des comptes de l'Ablette Annaysienne et le nombre d'adhérents. M. le Maire l'informe avoir demandé ces éléments à l'association mais ne pas les avoir obtenus pour l'instant. Il explique le travail en cours avec quelques élus, des pêcheurs et l'association afin d'améliorer le cadre de l'étang. Des investissements partagés entre la commune et l'association se profilent et seront inscrits au budget 2023.

Le débat d'orientation budgétaire de ce conseil a mis en évidence les difficultés à affronter pour la meilleure mise en œuvre des projets de la ville.

C'est assez simple à résumer :

1- Comme pour tous les ménages, il faut faire face à des augmentations de tous les produits (estimation jusqu'à + 15% par certains organismes)

2- Absence de compensation par le biais des dotations qui malgré une très légère hausse n'atteignent pas les niveaux des années antérieures

Seuls, la fiscalité locale, les produits des services, et, le nombre d'annaysiens qui croit, contribuent à la bonne santé des recettes.

Pour le domaine des dépenses, les élus feront les efforts nécessaires pour les contenir, ils en ont fait la preuve depuis quelques années. Il est utile de rappeler que les recherches de subvention pour atténuer les dépenses d'amélioration sont systématiques depuis 2014.

Les élus de notre groupe sont par ailleurs très satisfaits de la dénomination choisie pour les espaces de la salle de sport. Des annaysiens notables trouveront ainsi place dans la mémoire collective en remerciement à leur action passée : Michel Obert, Etienne Jennequin, Vanessa Capillez, Aïssa Chouck, Joseph Descamps sont mis à l'honneur dans ce quartier et cet équipement sportif.

Les travaux de notre salle de sport ont maintenant démarré ; les entreprises ont 14 mois pour l'édifier. C'est donc au premier trimestre 2024 que les annaysiens et les sportifs pourront bénéficier des installations.

Notre groupe enfin ne peut passer sous silence les méfaits que provoquent le projet de réforme des retraites et nous voulons affirmer notre soutien aux organisations syndicales, aux habitants qui luttent contre cette réforme. Des sources de recettes différentes que celle de l'augmentation de la durée de cotisation existent, il faut aller les chercher. Le monde change : si le nombre d'actifs n'est plus le même qu'au siècle dernier (en diminution), il est peut-être bon de remarquer que les profits des plus grandes entreprises sont en progression sans que cette bulle financière ne participe à l'effort collectif !

Yves Terlat, Michèle Moren, Albert Dancoisne, Angèle Dupayage, Astrid Beaucourt, Alexandre Derisbourg, Martine Demeyère, Pascal Froissart, Chantal Christmann, Philippe Thumerel, Arlette Soltys, Marcel Gapenne, Béatrice Honoré, Jean-Claude Hoffmann, Sonia Priem, Claude Druelle, Adélaïde Delattre, Didier Robidet, Sandrine Delpierre, Dominique Labalette, Michèle Ecaillet, Daniel Mattéi, Magalie Descamps, Jackie Francke, Cathy Marin, Marc Planchon, Evelyne Chapelle, Albert Demarey et toute l'équipe de l'Union Annaysienne.

Groupe de l'Union Annaysienne

Débat d'orientation budgétaire 2023

Foctionnement : La commune fait face à une hausse constante des dépenses (+ 56 % à fin 2022) . La situation économique fait craindre une augmentation supplémentaire de 15 % de ces dépenses selon la Banque Postale. Le budget primitif nous en apprendra t'il plus ?

Investissement: Essentiellement sur la mise en accessibilité de la Mairie et sur des travaux pour le chauffage dans les bâtiments publics. Pour le stade et le marais une participation extérieure devra être demandée pour envisager le commencement de ceux-ci.

Salle des sports : le déploiement des autorisations de programme d'investissement se montera à 4,425 millions d'euros en 2023. En plus de l'emprunt de 1 975 000 € sur 40 ans contracté en mai 22, un nouveau prêt (relai) s'avérera nécessaire pour se prémunir contre les ruptures de trésorerie. Aucun chiffrage communiqué en conseil.

Marais : A notre questionnement sur le nombre d'adhérents et sur les recettes perçues lors des locations des étangs communaux à truites par l'ablette annaysienne, le Maire nous a annoncé que nous devons attendre la prochaine AG de l'association pour en savoir plus.

Arlette CORTES Louissette TAILLEZ Bernard BIDAULT Pascal CAMPTEL David KUSNIREK Philippe SEWERYN